

ETUDE

Quel avenir pour l'Économie sociale et solidaire ?

Une étude stratégique * sur le potentiel de l'Économie sociale et solidaire appliquée au grand âge révèle dans une analyse d'une grande précision les perspectives et freins éventuels du secteur.



Didier Sapy, Directeur général de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)

Une nette progression des opérateurs privés devrait être observée au détriment d'un recul important du secteur public, indiquent les auteurs de l'étude. Pourtant le secteur associatif devrait maintenir son positionnement. « La répartition du secteur des EHPAD entre les trois entités juridiques devrait ainsi s'équilibrer d'ici dix ans. »

Vers des regroupements ?

« La concentration des acteurs s'est accélérée au cours des dernières années et s'en trouve renforcée par les récentes évolutions réglementaires encadrant le secteur », peut-on encore lire. L'émergence de groupes associatifs permet de structurer l'ESS

autour d'acteurs plus solides. « L'essentiel de la croissance dans le secteur par les acteurs de l'ESS est porté par ces groupes. »

Un constat confirmé par Didier Sapy, Directeur général de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa). « Le secteur associatif est très dynamique, investi et innovant. Il porte à la fois les valeurs de l'associatif, l'efficacité du privé et la mission d'intérêt général du public, et ce même s'il rencontre de vraies difficultés de gouvernance. Il lui faut aujourd'hui inventer de nouveaux modèles, contourner les contraintes par l'innovation. Dans 10 ans, le paysage associatif aura beaucoup changé. Nous allons assister à des recompositions, des regroupements, des coopérations, une des grandes forces de ce secteur, qui est capable de faire cohabiter des structures sans qu'elles perdent leur âme. Certaines peuvent être adossées au secteur

privé commercial, à l'instar d'Amapi et Doctegestio. C'est très intéressant d'observer ces nouvelles logiques de développement. D'autres sont très implantées localement, avec des politiques de développement sur le terrain solides et ambitieuses. C'est le cas par exemple de l'association Hospitalière Sainte Marie ».

Des structures diversifiées, une voie de développement

Certains groupes, comme SOS ou Adef, arrivent à se développer à l'international. Si ces initiatives sont soulignées comme exemplaires, preuve du dynamisme du secteur, ces groupes restent toutefois des

petits économiquement face au privé commercial, qui a une vraie capacité à mobiliser des fonds.

« Le secteur associatif vit sur ses fonds propres et ne peut pas faire de

réels miracles », commente Didier Sapy. « On note aussi une grande diversité fiscale entre les structures du privé associatif. Et c'est sans compter la question immobilière qui peut être gérée par des bailleurs sociaux dans notre secteur », ajoute Didier Sapy. « Mais si la diversité peut générer des difficultés quand il s'agit de rapprocher des modèles, c'est aussi sa plus grande force car notre secteur peut apporter des réponses à presque toutes les situations. Rappelons que nous exerçons une mission d'intérêt général, sans enrichissement personnel, et développons une offre de services destinée à une population fragile économiquement. »

Juliette Viatte

* Source : Prospective Économie Sociale et Solidaire : l'aide aux personnes âgées - 2017. ISBN : 978-2-11-151550-5